

QUELS SONT LES INCONVÉNIENTS?

Vous devriez connaître les risques possibles de la double citoyenneté ou des citoyennetés multiples :

- **Votre citoyenneté canadienne risque de ne pas être reconnue** par l'autre pays dont vous êtes citoyen. Les autorités de ce pays vous considéreront comme leur propre citoyen, en particulier si vous voyagez avec le passeport de ce pays. Si vous éprouvez des difficultés et que vous avez besoin d'aide, les autorités locales de l'autre pays pourraient ne pas accepter une « ingérence étrangère » et ne pas reconnaître le droit du Canada de vous fournir une assistance consulaire. Il est également possible que des difficultés surgissent dans un tiers pays si votre citoyenneté n'est pas claire.
- **Un pays peut avoir des lois qui ne s'appliquent pas à un visiteur étranger**, mais que vous êtes tenu de respecter à titre de citoyen de ce pays.

Morgane ignorait qu'en épousant Azad, le gouvernement de l'Iran la considérerait automatiquement comme une citoyenne de ce pays. Pour compliquer la situation, Azad avait obtenu la citoyenneté canadienne après être entré au Canada à titre de réfugié et l'Iran ne reconnaissait pas sa double nationalité. Il devait présenter un passeport iranien pour entrer et sortir de son pays natal. À leur arrivée en Iran pour y effectuer une visite, ils ont été séparés et leurs passeports ont été confisqués. Azad a été détenu et interrogé, et les autorités ont interdit au couple de quitter le pays pendant un an.